



La Route du Sel
L'Aventure Grandeur Nature

Formulaire d'inscription Challenge inter-entreprises à Machecoul Saint Même

PERSONNE CONTACT POUR CET EVENEMENT

Mme M.

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse email :

VOTRE ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement :

Adresse complète :

Téléphone :

Adresse mail :

Site internet :

Description de votre établissement :

« La Route du Sel »

49 rue de Verdun 85300 SALLERTAINE

02 51 93 03 40 ou contact.routedusel@gmail.com

www.laroutedusel.com



La Route du Sel

L'Aventure Grandeur Nature

LES PARTICIPANTS

Equipe 1	Nom de l'équipe :	
	Nom du capitaine de l'équipe :	
	Nom des participants	Prénom des participants
Equipe 2	Nom de l'équipe :	
	Nom du capitaine de l'équipe :	
	Nom des participants	Prénom des participants
Equipe 3	Nom de l'équipe :	
	Nom du capitaine de l'équipe :	
	Nom des participants	Prénom des participants

MODE DE REGLEMENT

Le tarif est de 52,50€ HT (63,00€ TTC) par personne, soit 315,00€ HT par équipe de 6 personnes.
3 équipes maximum par entreprise.

Paiement internet

Site de la Route du Sel
« Groupes »

Virement bancaire

IBAN: FR59 3000 2051 3500 0007 2309 P48
SWIFT: CRLYFRPP

« La Route du Sel »

49 rue de Verdun 85300 SALLERTAINE

02 51 93 03 40 ou contact.routedusel@gmail.com

www.laroutedusel.com



La Route du Sel

L'Aventure Grandeur Nature

DROIT A L'IMAGE :

Je soussigné(e)

Nom et prénom :

Fonction dans l'entreprise :

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise La Route du Sel dont le siège est situé au 49 rue de Verdun à Sallertaine, à réaliser des prises de vue photographiques et des vidéos, de tous les participants inscrits ci-dessus, lors de l'évènement Challenge Inter-Entreprises qui aura lieu le vendredi 4 juillet 2025 à Machecoul St-Même. Ces images seront utilisées dans le but de promouvoir le site internet, les réseaux sociaux et tout autre support publicitaire de la Route du Sel Sauf mention contraire (merci d'indiquer les personnes ne souhaitant pas être sur les images) :

.....

Fait à :

Le :

« J'atteste avoir pris connaissance de la fiche conseils et du règlement intérieur annexés et les accepte sans réserve ».

Signature
Précédée de la mention
Lu et approuvé,

Le gérant
Luc ANDRE
06 17 72 34 60

« La Route du Sel »

49 rue de Verdun 85300 SALLERTAINE

02 51 93 03 40 ou contact.routedusel@gmail.com

www.laroutedusel.com



La Route du Sel

L'Aventure Grandeur Nature

FICHE CONSEILS

Les randonnées canoë de la Route du Sel se déroulent en eau calme et de profondeur variable (40cm à 1m20), au long de petits canaux larges de 2 à 8 m. Elles sont aisément réalisables par tous les publics (jeunes enfants à partir de leur quatrième année).

Les différents modèles de canoës (2 à 4 places) offrent une stabilité et une accessibilité adaptées aux besoins des participants (individuels, familles, adolescents, personnes à mobilité réduite).

L'encadrement est assuré par des animateurs Brevetés Professionnels ou Educateurs sportifs Brevetés d'État qui organisent le déroulement, assurent la sécurité des participants, dispensent des conseils techniques, et l'animation des prestations.

Il est obligatoire de **savoir nager 25 mètres** ou de réaliser le test de familiarisation avec l'eau : s'équiper d'un gilet de sécurité, sauter dans l'eau, se déplacer 20 mètres en s'immergeant la tête.

Équipement personnel pour la sécurité et l'agrément des participants :

- Le port du **gilet de sécurité fermé** et adapté à la taille du pratiquant est obligatoire.
- Le port de **chaussures fermées** est obligatoire.
- La baignade est interdite.
- En fonction du rayonnement solaire, la protection de la peau et des yeux est recommandée (crème et lunettes solaires).
- En fonction des variations de la température de l'air et de l'eau, les participants prévoient des **vêtements adaptés** (coupe vent, tricot synthétique ou en laine serrée, vêtement secs de rechange).
- Des **bidons ou sacs étanches** peuvent être confiés aux participants pour le transport de leurs vêtements secs, téléphones mobiles et autres objets à protéger.

« La Route du Sel »

49 rue de Verdun 85300 SALLERTAINE

02 51 93 03 40 ou contact.routedusel@gmail.com

www.laroutedusel.com



La Route du Sel

L'Aventure Grandeur Nature

REGLEMENT INTERIEUR

Validité à compter du 1/07/2014

Art 1 Généralités :

Le présent règlement s'appuie sur les textes généraux précisant les conditions de pratiques des activités de pleine nature et d'itinérance en canoë (dont Code du Sport). Il vise à assurer les meilleures conditions de pratique aux participants, en préservant leur intégrité, celle des tiers ainsi que celle des milieux parcourus. Il doit être compris et appliqué dans le sens du **respect de soi même et d'autrui**.

Art 2 Responsabilités :

- La Route du Sel est assurée en Responsabilité Civile conformément à l'article L 321-1 et suivants du code du sport.
- Le non-respect des dispositions du présent règlement par les participants engage pleinement leur propre responsabilité.

Art 3 Natation :

- Les participants attestent pour eux même, et pour ceux dont ils ont la garde, savoir nager 25m et s'immerger, ou, le cas échéant satisfaire au test de familiarisation avec l'eau.

Art 4 Equipement de sécurité

Port obligatoire durant la totalité de la navigation :

- Gilet de sécurité normalisé remis par la Route du Sel. Il est adapté à la morphologie du participant et reste **maintenu fermé** par l'ensemble du dispositif existant (sangles et fermeture éclair), le serrage est correctement effectué (contact étroit avec le corps pour assurer la flottabilité).
- **Vêtement de corps sous le gilet**, par mesure d'hygiène.
- Chaussures fermées.

Art 5 Age minimum :

- Les enfants en dessous de leur quatrième année ne peuvent en aucun cas participer aux activités.
- Les enfants de moins de douze ans doivent être accompagnés et encadrés par un responsable majeur.

Art 6 Respect des parcours

- Le déroulement d'un parcours est contractualisé entre les participants et la Route du Sel avec le choix d'une prestation.
- Pour des motifs de sécurité, de responsabilité, de **respect des propriétaires du marais** et de cohérence des prestations, La Route du Sel attend des participants le respect des parcours correspondant à la navigation choisie.
- Le descriptif du parcours est remis ou indiqué aux participants avant le départ.

« La Route du Sel »

49 rue de Verdun 85300 SALLERTAINE

02 51 93 03 40 ou contact.routedusel@gmail.com

www.laroutedusel.com



La Route du Sel

L'Aventure Grandeur Nature

Art 7 Propriétés privées et autres usagers :

- L'ensemble du domaine de navigation est bordé par des propriétés privées.
- Les débarquements y sont interdits sauf :
 - En cas de nécessité dictée par des raisons de sécurité.
 - Autorisation expresse indiquée par la Route du Sel.
- Il est interdit de toucher ou s'approcher des appareils de pêche (casiers, lignes filets).
- Les passages sur les propriétés et à proximité des habitations doivent dans tous les cas rester discrets.
- En présence de pêcheurs, les participants s'éloignent de leurs lignes en prévenant les embarcations suivantes.
- Pour des motifs sanitaires, il est **interdit d'asperger** d'autres usagers

Art 8 Milieu naturel :

- Le marais est un milieu naturel riche et beau, mais fragile, les participants se doivent d'y **limiter leur impact**, notamment en :
 - Ne jetant aucun déchet hors des emplacements prévus.
 - Respectant le tri des déchets mis en place sur le territoire;
 - Limitant le bruit;
 - Évitant de fouiller la vase et éroder les berges.
 - Limitant ou s'interdisant l'arrachage des plantes non envahissantes.

Art 9 Matériel confié :

- Le matériel de la Route du Sel est en bon état et conforme aux normes en vigueur. Les participants constatant une anomalie sont remerciés d'avertir la Route du Sel.
- Les participants utilisent le matériel confié en respectant son usage normal par :
 - La prévention des chocs entre les embarcations et lors des manutentions.
 - L'absence de batailles d'eau (notamment pour des motifs sanitaires).
 - La préservation de sa propreté.

Art 10 Effets personnels :

- La route du Sel n'est pas responsables des effets personnels pouvant être détériorés par l'eau ou toute autre atteinte pendant les activités.
- Pour préserver les effets personnels de l'eau (téléphones, vêtements, documents, etc.), la Route du Sel met des bidons étanches à disposition des participants.
- **Les lunettes doivent être portées avec un cordon de sécurité.**

« La Route du Sel »

49 rue de Verdun 85300 SALLERTAINE

02 51 93 03 40 ou contact.routedusel@gmail.com

www.laroutedusel.com